

Annexe V : Méthodologie de l'Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des ménages

1. Objectifs de l'enquête

L'Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des ménages de l'an 2010 comporte trois parties fondamentales :

1.1 L'enquête budgétaire

L'enquête budgétaire est assignée des principaux objectifs suivants :

- a - Donner une estimation des niveaux des dépenses des ménages : la dépense totale du ménage, constitue non seulement un indicateur de son revenu, mais aussi un indice quantitatif d'appréciation de son niveau de vie.
- b - Donner une évaluation de la distribution des dépenses : faute de données sur la distribution des revenus, la distribution de la masse des dépenses entre les différentes catégories de la population constitue une première esquisse de la distribution des revenus dans le pays.
- c - Dégager la structure des dépenses: les informations détaillées recueillies sur les dépenses par produit permettent d'établir les structures de dépenses des ménages. En plus, elles permettent de déduire les coefficients budgétaires selon les différents niveaux de classification des produits dans la nomenclature des biens et services. Ces coefficients sont notamment utiles pour la révision et l'élaboration des pondérations des indices des prix à la consommation.
- d - Analyser la demande des ménages: le comportement des ménages en matière de demande de produits est synthétisé par les coefficients d'élasticité-revenu. Selon le modèle de consommation retenu, et sous des hypothèses d'accroissement du

revenu et de la population, les élasticités-revenu estimées permettent de projeter la demande future des ménages.

- e - Analyser l'importance des subventions à la consommation: l'analyse de la consommation des produits subventionnés par déciles de dépenses permet de dégager l'incidence des subventions directes à la consommation. Elle permet aussi d'évaluer l'efficacité des politiques publiques en matière de subventions.

1.2 L'enquête alimentaire et nutritionnelle

Les principaux objectifs poursuivis par cette enquête sont :

- a - Donner le niveau de la consommation alimentaire de la population suivant ses caractéristiques démographiques et socio-économiques: la pesée des aliments permet d'évaluer les quantités consommées de chaque produit pour différents groupes de ménages.
- b - Estimer l'autoconsommation alimentaire: les produits pesés sont enregistrés selon leur origine, i.e., achetés ou autoconsommés. On peut ainsi dégager les quantités autoconsommées au niveau de chaque produit.
- c- Donner l'état nutritionnel de la population suivant ses caractéristiques démographiques, géographiques et socio-économiques: la comparaison des apports aux besoins permet de dégager l'état nutritionnel de la population, i.e., déficit en calories, en protéines, en vitamines...
- d- Estimer les apports caloriques et les besoins énergétiques de la population tunisienne: cette estimation est indispensables pour le calcul de la composante alimentaire du seuil de la pauvreté et, en conséquences, du seuil de la pauvreté global.

1.3 L'enquête sur l'accès aux services communautaires :

Cette enquête vise à fournir un aperçu sur, d'une part, l'état de morbidité de la population tunisienne et, d'autre part, l'accès des ménages tunisiens aux différents services publics liés à la santé et à l'éducation.

2. Plan de sondage

L'Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des ménages de l'an 2010 a porté sur un échantillon théorique de 13392 ménages tiré selon un sondage aléatoire stratifié à deux degrés au niveau de chaque gouvernorat. La base de sondage est constituée par le fichier des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 mis à jour à l'occasion de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi de 2009.

2.1 Critères de stratification

La base de sondage est stratifiée selon deux critères géographiques: le gouvernorat et le milieu d'habitat. Ce dernier est stratifié comme suit: les grandes communes, les moyennes et petites communes et le milieu non communal.

Ces critères de stratification (gouvernorat, milieu d'habitat et taille des communes), présentent des variables de différenciation des modes de vie des ménages. Ainsi les strates retenues sont les suivantes:

2.1.1. Strate des grandes villes : Cette strate est formée des grands centres urbains correspondants aux communes de plus de 100.00 habitants et des communes limitrophes.

2.1.2. Strate des autres communes : Il s'agit de l'ensemble des communes du territoire autres que celles classées dans la strate des grandes villes.

2.1.3. Strate du milieu non communal : Il s'agit des agglomérations du milieu rural classées en tant qu'agglomérations principales lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 et de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi de 2009, ainsi que les zones du territoire situées hors des communes et des agglomérations principales. Les ménages de ces zones résident dans des logements dispersés ou groupés dans de petites agglomérations.

2.2 Type de sondage

La base de sondage est découpée au niveau de chaque gouvernorat selon les strates précédemment définies. Il a été décidé, à l'échelle de chaque strate, d'opérer par un sondage aléatoire à deux degrés pour le tirage de l'échantillon des ménages de l'enquête. Ce procédé de tirage permet d'avoir une répartition de l'échantillon en grappes de 12 ménages. Les ménages d'une même grappe sont relativement peu éloignés les uns des autres. Cette proximité permet de faciliter le déroulement de l'enquête au moment de la collecte de l'information sur le terrain.

- Au premier degré : un échantillon de 1.116 unités primaires (grappes) est tiré proportionnellement à leur taille en nombre de ménages tels qu'ils ont été recensés et actualisés lors de l'Enquête sur la Population et l'Emploi de 2009. Rappelons que les unités primaires correspondent aux districts tels qu'ils ont été définis dans le recensement de la population de 2004 et qui sont des aires géographiques regroupant en moyenne 70 ménages.
- Au second degré: dans chaque unité primaire (ou grappe), douze ménages sont tirés selon un tirage aléatoire simple.

Par ailleurs, un tirage de 12 ménages supplémentaires est effectué au niveau de chaque unité primaire. En effet, étant donné la mobilité des ménages ainsi que le délai qui sépare la date du tirage de l'échantillon et la date de l'exécution de l'enquête qui s'étale sur 12 mois, cette liste de ménages remplaçants permet de pallier à l'absence des ménages non identifiés.

2.3 Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon tiré au premier degré du tirage est de 1.116 unités primaires (U.P.) correspondant à 13.392 ménages échantillons au second degré (soit 12 ménages par unité primaire). Afin d'optimiser l'utilisation des ressources logistiques et matérielles disponibles, on a tiré un minimum de 36 U.P. échantillons dans les gouvernorats les moins peuplés, soit 3 U.P. par mois d'enquête. Ceci correspondant au travail mensuel d'une équipe formée en permanence de 3 enquêteurs coiffés par un contrôleur et à laquelle est affectée une voiture. Par ailleurs, comme le nombre de ménages

varie d'un gouvernorat à l'autre, il a été convenu d'adopter des taux de sondage différents d'un gouvernorat à l'autre.

Le tableau suivant fournit la répartition régionale de l'échantillon et les taux de sondage correspondants.

Tableau A19 : Répartition régionale de l'enquête

Région	Nombre total		Taille de l'échantillon		Taux de sondage au 2 ^{ème} degré
	Nombre Districts	Nombre Ménages	Nombre Districts	Nombre Ménages	En % des ménages
Grand Tunis	7863	268113	240	2880	0,45
Nord Est	4446	370812	156	1872	0,50
Nord Ouest	3821	296466	144	1728	0,58
Centre Est	7379	606287	216	1728	0,29
Centre Ouest	3871	300223	144	2592	0,86
Sud Est	2711	213471	108	1296	0,61
Sud ouest	1644	130371	108	1296	0,99
Total	31735	2553157	1116	13392	0,52

Toutefois, il convient de remarquer que sur les 13.392 ménages échantillons tirés, un effectif de 11.281 ménages a été effectivement enquêté, soit 84,2 pour cent de l'échantillon initial du tirage. Cet écart de ménages non sondés s'explique par les cas de non-réponses à l'enquête soit pour les circonstances exceptionnelles vécues en Tunisie au cours de la période de l'enquête (révolution du 14 janvier 2011). Soit pour le refus des ménages d'être enquêtés.

Il importe de signaler que l'enquête nutritionnelle et l'enquête sur le niveau de vie ont porté sur la moitié de l'échantillon afin de ne pas trop importuner les ménages enquêtés.

3. Organisation de la collecte des données

Les techniques de relève et la méthode de tirage de l'échantillon sont conçues de sorte que la collecte des données auprès des 12 ménages sélectionnés d'une unité primaire puisse être confiée à un agent enquêteur pendant un mois.

Le principal objectif de l'enquête budgétaire est l'estimation de la dépense annuelle totale du ménage. La durée d'observation au niveau d'un ménage donné est de quatre semaines (7 relevés journaliers + 2 relevés décennaires). Ainsi, les biens et services ont été classés dans des catégories de produits qui sont concernées chacune par un ou plusieurs types de relevés. Les fréquences de relevés et les périodes de référence varient selon la nature et la régularité des différentes dépenses des ménages.

Quatre catégories de produits ont été identifiées :

- a - Les dépenses régulières : Il s'agit des dépenses régulières et périodiques effectuées. Pour ces dépenses, l'extrapolation annuelle repose sur le montant de la dernière facture payée par le ménage et sur la périodicité de la dépense.
- b - Les produits d'achat courant à fréquence hebdomadaire : Il s'agit de produits, notamment alimentaires et souvent périssables. Ces produits sont observés au cours de chacun des 7 jours de la semaine, c'est la semaine des relevés journaliers.
- c - Les biens et services à fréquence mensuelle : Il s'agit d'abord des produits alimentaires qui sont souvent stockables et qui peuvent s'acquérir en quantité importante. Sont également concernés par cette catégorie de produits, les biens et services non alimentaires d'acquisition régulière. Tous ces produits sont observés et suivis pendant le mois de l'enquête au niveau de chaque ménage échantillon (exactement 4 semaines).
- d - Les biens et services à fréquence annuelle : Cette catégorie regroupe les grosses dépenses et les biens et services dont la fréquence d'acquisition est réduite. Pour ces produits, l'année est retenue comme période d'observation.

4. Saisie des données et exploitation

La saisie informatique des questionnaires de l'enquête se déroule également dans les bureaux régionaux. La saisie a été faite par le logiciel CsPro.

Il y a lieu de remarquer également que les travaux de terrain, de codification et de saisie informatique se font en parallèle. Les unités

échantillons sont réparties uniformément sur les 12 mois de l'année de l'enquête. Un volume constant de travail est ainsi assuré à chaque stade de l'enquête.

Le traitement des données, les calculs et la sortie des résultats sont réalisés par le logiciel STATA au niveau central. L'exploitation des données de l'enquête permet d'élaborer l'ensemble des résultats définitifs.